



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION

SERVICE ECONOMIE

Affaire suivie par : Noémie Orriols

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

N°D26-DTE-121

OBJET : AIDE À L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS – JULEP SARL

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2026B37DGS en date du 08 avril 2026 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande de la SARL Julep en date du 23 février 2026, dont l'activité est le maraichage de fruits, dont l'exploitation est située 121 chemin de Labarre 47370 Tournon d'Agenais sollicitant l'aide forfaitaire de 3 000 € relative à l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs sur le territoire de Fumel Vallée du Lot ;

Vu la notification d'attribution du Conseil Départemental en date du 13 février 2026 ;

Considérant que les conditions d'attributions fixées dans la délibération n°2010E-110 en date du 27 septembre 2010 sont désormais réunies ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) – D'accorder le versement de l'aide forfaitaire d'un montant de 3 000 € à la SARL JULEP dont l'exploitation est située 121 chemin de Labarre 47370 Tournon d'Agenais ;

2°) – De signer ou d'autoriser Monsieur le Vice-président de Fumel Vallée du Lot à signer toutes pièces et actes se rapportant à ce dossier ;

3°) – De préciser que les crédits afférents sont prévus au Budget 2026.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 12 avril 2026

Le Président,
Jean-Jacques BROUILLET

Certifié exécutoire le : 18 mai 2026
Reçu en Sous-préfecture le : 18 mai 2026
Publié ou Notifié le : 18 mai 2026



FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com